

# **TRAVAIL ENTRAIDE**

Association

**50 ALLEE DE LA GARE  
77350 LE MEE SUR SEINE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
&  
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos 31/12/2020



## TRAVAIL ENTRAIDE

Association

**50 ALLEE DE LA GARE  
77350 LE MEE SUR SEINE**

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

#### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 mai 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TRAVAIL ENTRAIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TRAVAIL ENTRAIDE à la fin de cet exercice.

#### **II - Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association TRAVAIL ENTRAIDE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 04/05/2021

**Société COMA**

THIBAUT GIANATI

COMMISSAIRE AUX COMPTES



## ASSOCIATION TRAVAIL ENTRAIDE

### BILAN ACTIF DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations	103 429,67	80 252,17	23 177,50	37 142,93
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	80 645,52		80 645,52	80 645,52
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 369,00		4 369,00	4 369,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>188 444,19</b>	<b>80 252,17</b>	<b>108 192,02</b>	<b>122 157,45</b>
<b>COMPTES DE LIAISON (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Créances clients usagers et comptes rattachés	270 162,39	7 183,54	262 978,85	221 675,14
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 362 309,95		1 362 309,95	1 220 035,74
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	388 207,45		388 207,45	134 262,65
Charges constatées d'avance	654,77		654,77	1 744,39
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 021 334,56</b>	<b>7 183,54</b>	<b>2 014 151,02</b>	<b>1 577 717,92</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 209 778,75</b>	<b>87 435,71</b>	<b>2 122 343,04</b>	<b>1 699 875,37</b>

Tg

## ASSOCIATION TRAVAIL ENTRAIDE

### BILAN PASSIF DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	228 780,24	228 780,24
Autres		
<b>Report à nouveau</b>	685 823,61	674 680,09
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	34 111,30	11 143,52
<b>Situation nette (sous-total)</b>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>914 603,85</b>	<b>903 460,33</b>
<b>COMPTES DE LIAISON (II)</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	184 490,00	132 294,86
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>184 490,00</b>	<b>132 294,86</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	350 000,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 922,31	97 430,60
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	420 406,52	383 318,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 646,79	5 883,57
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	60 162,27	166 343,50
<b>TOTAL (V)</b>	<b>989 137,89</b>	<b>652 976,66</b>
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 088 231,74</b>	<b>1 688 731,85</b>

Tg

## ASSOCIATION TRAVAIL ENTRAIDE

### COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	6 256,00	8 864,00
<b>Ventes de biens et services</b>	1 915 265,01	2 506 261,94
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 915 265,01	2 506 261,94
dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	1 539 701,11	1 316 707,10
Concours publics et subventions d'exploitation	1 539 701,11	1 316 707,10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	85 954,67	111 150,72
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>		
<b>Autres produits</b>	1 695,99	10 153,95
<b>TOTAL I</b>	<b>3 548 872,78</b>	<b>3 953 137,71</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
<b>Autres achats et charges externes</b>	390 845,28	429 216,05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	131 944,96	161 434,47
Salaires et traitements	2 184 624,08	2 553 237,36
Charges sociales	663 933,11	717 412,73
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 965,43	15 968,85
Dotations aux provisions	114 542,54	48 412,05
Reports en fonds dédiés		
<b>Autres charges</b>	14 633,44	16 356,09
<b>TOTAL II</b>	<b>3 514 488,84</b>	<b>3 942 037,60</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>34 383,94</b>	<b>11 100,11</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	242,99	146,64
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>242,99</b>	<b>146,64</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	422,00	0,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>422,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-179,01</b>	<b>146,64</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>34 204,93</b>	<b>11 246,75</b>

TG

## ASSOCIATION TRAVAIL ENTRAIDE

### COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	82,86	168,86
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>82,86</b>	<b>168,86</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	176,49	272,09
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>176,49</b>	<b>272,09</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-93,63</b>	<b>-103,23</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>3 549 198,63</b>	<b>3 953 453,21</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>3 515 087,33</b>	<b>3 942 309,69</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>34 111,30</b>	<b>11 143,52</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	30 567,00	52 586,00
<b>TOTAL</b>	<b>30 567,00</b>	<b>52 586,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	25 518,00	25 518,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>25 518,00</b>	<b>25 518,00</b>

TRAVAIL ENTRAIDE  
Association Intermédiaire Loi 1901  
50, allée de la Gare  
77350 LE MEE SUR SEINE

## ANNEXE

Au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total est de 2 122 343,04 euros. Le total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste est de 3 549 198,63 euros et dégage un résultat bénéficiaire de 34 111,30 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **OBJET SOCIAL**

L'association a pour objet de venir en aide aux demandeurs d'emploi en difficulté, en proposant d'aider ceux-ci à s'insérer dans l'activité économique par le biais d'une activité professionnelle rémunérée, dans tous secteurs d'activités.

L'association participera et développera toute action jugée nécessaire en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement important n'est venu modifier la présentation des comptes depuis la clôture de l'exercice. Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-03 qui reprend et améliore le règlement 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. La première application ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable à traiter selon les dispositions du PCG (cf ANC n°2014-03 ET n°2018-01).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels à l'exception de la quote part de subvention en fonds dédiés.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. (Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans, installations générales aménagement : 5 ans).

TG

**FONDS PROPRES**

	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Réserve de trésorerie	228 780,24			228 780,24
Report à nouveau	674 680,09	11 143,51		685 823,61
Résultat de l'exercice				34 111,20

**IMMOBILISATIONS**

	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Titres participations	80 645,52			80 645,52
Dépôt cautionnement	4 369,00			4 369,00
Inst gén amngt	85 630,87			85 630,87
Matériel de transport	17 798,80			17 798,80
Matériel informatique	2 141,40		2 141,40	
Total	190 585,59		2 141,40	188 444,19

**AMORTISSEMENTS**

	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Inst gén amngt	60 200,14	10 405,67		70 605,81
Matériel informatique	2 141,40		2 141,40	
Matériel de transport	6 086,60	3 559,76		9 646,36
Total	68 428,14	13 965,43	2 141,40	80 252,17

**TITRES DE PARTICIPATIONS** : Participation dans la sarl XL EMPLOI

**PROVISIONS POUR RISQUE :**

- Provisions sur projets FSE : 134 490,00€

Des provisions pour risque de reprises sur les subventions sont constatées. Le tableau ci-après présente le détail des provisions :

	Subvention	Solde 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Solde 31/12/2020
SIAE 2017	72 278,08	10 924,00		10 924,00	
SIAE 2018	73 831,39	5 168,20		5 168,20	
RELAIS 2018	58 857,22	4 120,01		4 120,01	
FAMI 2018/2019/2020	423 000,00	15 581,00			15 581,00
D77 RALLYE2019	124 670,60	8 725,00		8 725,00	
FSE 2019	124 670,60	8 725,00		8 725,00	
PLIE CORBEIL/FSE 2017	23 320,74	7 477,65		7 477,65	
PLIE CORBEIL/FSE 2018	73 782,46	10 024,00		10 024,00	
RELAIS 2019	76 430,95	5 350,00			5 350,00
PLIE CORBEIL/ FSE 2019	59 075,26	6 200,00			6 200,00
FSE SIAE 2020	61 765,00		6 149,00		6 149,00
RELAIS 2020	77 578,82		7 700,00		7 700,00
D77 RALLYE 2020	115 568,35		27 000,00		27 000,00
FSE RALLYE 2020	115 568,35		27 000,00		27 000,00
PLIE CORBEIL/FSE 2020	66 126,46		7 170,00		7 170,00
PLIE CORBEIL FSE/ 2020	21 797,10		2 600,00		2 600,00
FSE PERFORM	106 956,71		10 000,00		10 000,00
FSE AAVE	128 305,01		19 740,00		19 740,00
Total		82 294,86	107 359,00	55 163,86	134 490,00

- Provision prud'homale : 50 000,00 €

Ty

## **CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. L'échéance des dettes et des créances sont toutes à moins d'un an sauf les créances douteuses et le compte courant.

## **VALORISATIONS**

Les postes faisant l'objet d'une évaluation concernent les postes : loyers, téléphone et frais de personnel.

-Prestations relatives au personnel 25 518 € (Bénévole pour les travaux de direction et d'administration générale)

-Locaux mis à disposition par la Mairie 23 650 € (Le Mée sur Seine)

Il n'y a pas de nouvelle valorisation

## **MISE A DISPOSITION**

Il s'agit de la quote part de charges liées à la mise à disposition de personnel de TRAVAIL ENTRAIDE envers la Sarl XL EMPLOI : 58 051,22 €.

Ainsi que :

- La mise à disposition de TRAVAIL ENTRAIDE sur ODE : 19 196,24
- La mise à disposition de TRAVAIL ENTRAIDE sur le GESTE : 15 240,91
- La mise à disposition du GESTE sur TRAVAIL ENTRAIDE: 3 811,00
- La mise à disposition d'ODE sur TRAVAIL ENTRAIDE : 5 487,16

## **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

- A2P ASSURANCE : 551,00
- FRAIS BANQUE : 6,33
- RH ONLINE: 97,44

## **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

- PERFORM: 60 162,77

## **SUBVENTIONS PERCUES D'AVANCE**

- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 56 098,18
- ASP : 602,19

## **SUBVENTIONS A RECEVOIR**

- FSE : 637 798,93
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 92 590,00
- MINISTERE INTERIEUR : 274 499,00
- PERFORM: 211 256 ,17

## **CHARGES EXCEPTIONNELLES- DOTATIONS AUX PROVISIONS**

- PROVISION CLIENT DOUTEUX : 7 183,54
- DOTATIONS AMORTISSEMENTS : 13 965,43
- CHARGES EXCEPTIONNELLES : 176,49

## **DEBITEURS DIVERS**

- TRAVAIL ENTRAIDE CE: 898,67

## **CREANCIERS DIVERS**

- CRT/CESU : 2 934,71
- MEI : 34 069,00
- CLIENT ESSTEAM : 6 908,22
- XL EMPLOI : 5 314,28
- ODE : 8 093,78
- GESTE : 10 518,51
- AGEFOS : 9 315,10
- CONCIERGERIE : 1 800,00
- PLIE EVE : 10 008,00
- CPAM-DIVERS: 6 366,04



## TRAVAIL ENTRAIDE

Association  
**50 ALLEE DE LA GARE  
77350 LE MEE SUR SEINE**

---

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES** Exercice clos 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. En cas d'existence de conventions réglementées, nos diligences consistent à vérifier la concordance des informations transmises avec les documents de base dont elles sont issues.

TG

**CONVENTIONS CONCLUES ET APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

---

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Mise à disposition de personnel et de moyens à la **SARL XL EMPLOI**
  - ⇒ Montant facturé au titre de l'exercice 2020 = 58 051 €.

Personne concernée

➤ Monsieur Patrick DEBOUVRY, Président de l'ASSOCIATION TRAVAIL ENTRAIDE, Gérant de la SARL XL EMPLOI au titre de l'exercice 2020.

**NOUVELLES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 04/05/2021  
**Société COMA**  
THIBAUT GIANATI  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

